

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 DVD 15 Création d'une carte temporaire de stationnement de surface gratuit destinée aux résidents en cas de circonstances exceptionnelles.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2333-87, L. 2512-14, R. 2512-1 et D. 2512-2 ;

Vu le code de la route et notamment les articles L. 2213-2 et 3, et R. 417-10 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 janvier 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver la création d'une carte de stationnement de surface gratuite destinée aux résidents occupant un parking hors voirie, lors de travaux de voirie en condamnant l'accès ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la création d'une carte temporaire dématérialisée de stationnement de surface à destination des résidents occupants d'un parking hors-voirie, en cas de circonstances exceptionnelles ou pendant tous travaux de voirie en neutralisant l'accès.

Article 2 : Cette carte temporaire sera délivrée à titre gratuit et donnera accès, pendant toute la durée de la neutralisation du parc de stationnement, aux quatre zones résidentielles situées à proximité du parking concerné (sur les 160 que comportent Paris).

Article 3 : Le stationnement de surface des utilisateurs de cette carte temporaire dématérialisée sera gratuit pendant la durée de validité de la carte.

Article 4 : Les modalités précises d'attribution et d'utilisation de cette carte temporaire gratuite de stationnement résidents feront l'objet d'un arrêté municipal.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO